



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31559>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-31559**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-120475

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Rouen

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21760540100017

Ville : ROUEN CEDEX

Code postal : 76037

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation de commissaire de justice

Code CPV principal - Descripteur principal : 75242110

Type de marché : Services

Description succincte du marché :
L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.
Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.
Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix unitaires.
Prestation de commissaire de justice

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 01 - Constat Ce lot a été déclaré Sans Suite. Lot N° 02 - Signification Ce lot a été déclaré Sans Suite. Renseignements complémentaires : Conformément aux dispositions des articles R.2185-1 et R. 2185-2, la présente procédure est déclarée sans suite, pour motifs d'intérêt général. En effet, il apparait nécessaire de redéfinir le besoin exprimé dans le cahier des charges, en précisant et/ou en corrigeant certaines prescriptions techniques, afin de pouvoir dûment comparer entre-elles les futures propositions des candidats qui postuleront à l'attribution de cet accord-cadre, lorsqu'il fera,

prochainement, l'objet d'une nouvelle mise en concurrence. La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiants d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2026